



## Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Journal of medieval and humanistic studies

15 | 2008

La Tentation du parodique dans la littérature médiévale

---

# Remarques sur le motif du « service d'amour » chez quelques trouvères des cercles champenois

Marie-Geneviève Grossel

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/crm/5893>

DOI : 10.4000/crm.5893

ISSN : 2273-0893

### Éditeur

Classiques Garnier

### Édition imprimée

Date de publication : 20 juin 2008

Pagination : 265-276

ISSN : 2115-6360

### Référence électronique

Marie-Geneviève Grossel, « Remarques sur le motif du « service d'amour » chez quelques trouvères des cercles champenois », *Cahiers de recherches médiévales* [En ligne], 15 | 2008, mis en ligne le 20 juin 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/crm/5893> ; DOI : 10.4000/crm.5893

---

## Remarques sur le motif du « service d'amour » chez quelques trouvères des cercles champenois<sup>1</sup>

*Abstract : Considered as one of the most topical motives in lyric poetry of trouvères, the service d'amour, heart of the feudal metaphor, seems to have revealed all the senses (directions) which it could contain. It can however turn out interesting, in a poetic given sphere, (the champenois lyric circles), in a lapse of time confined well (roughly the first XIII<sup>th</sup> century) to analyze how this motive was animated, particularized, even, personalized. We can give at first some elements for a semantic approach of the functioning of the motive in the lexical network where these trouvères insert it. More important, the intertextual exchanges within the social sphere, been attested or likely, allow in turn to suggest in the course of the variations, the work on a theme. We shall study finally, for the trouvères the rather important corpus of which allows to define a poetic personality, the particular treatment which they gave to this motive in their work.*

*Résumé : Considéré comme l'un des motifs les plus topiques dans la lyrique des trouvères, le service d'amour, cœur de la métaphore féodale, semble avoir révélé tous les sens qu'il pouvait contenir. Il peut cependant s'avérer intéressant, en un milieu poétique donné, (les cercles lyriques champenois), dans un laps de temps bien circonscrit (en gros le premier XIII<sup>e</sup> siècle) d'analyser comment ce motif a été vivifié, particularisé, voire personnalisé. On peut d'abord donner quelques éléments pour une approche sémantique du fonctionnement du motif dans le réseau lexical où ces trouvères l'insèrent. Non moins importants, les échanges intertextuels au sein du milieu, attestés ou probables, permettent à leur tour de suggérer au fil des variations, le travail sur une thématique. On étudiera enfin pour les trouvères dont le corpus assez important permet de définir une personnalité poétique, le traitement particulier qu'ils ont donné à ce motif dans leur œuvre.*

Dans le chapitre qu'il consacrait à *l'ornement difficile*, R. Dragonetti, rangeait le motif du *service d'amour* parmi les métaphores du vocabulaire féodal et il en décrivait le cérémonial avant d'avancer cette conclusion : « Le service de l'amant n'est qu'un art d'attendre »<sup>2</sup>. Le simple propos de cette analyse sera de s'attacher aux mots *servir/service* afin d'en étudier le fonctionnement dans les chansons d'un groupe de trouvères, faciles à situer dans le temps et l'espace, celui

---

<sup>1</sup> Cet article reprend en l'aménageant une communication faite au Douzième Congrès de la Société Internationale de Littérature courtoise (*Mythes à la cour, mythes pour la cour*, Genève-Lausanne, 29 juillet-4 août 2007).

<sup>2</sup> R. Dragonetti, *La technique poétique des trouvères dans la chanson courtoise, contribution à l'étude de la rhétorique médiévale*, Bruges, de Tempel, 1960, p. 78.

du milieu lyrique en Champagne<sup>3</sup>. Mais rappelons brièvement le champ sémantique où évolue la notion de *service*.

Dès ses premiers emplois, l'idée de l'étymon *servire* s'est effacée pour céder la place à une soumission à la fois active et consentie<sup>4</sup>, qui apparaît tout particulièrement en contexte religieux, ainsi dans la *Séquence de sainte Eulalie* :

Voldrent la faire diaule servir.<sup>5</sup>

Très tôt aussi, la littérature vernaculaire emploie le verbe *servir* pour désigner une attitude courtoise et pleine d'urbanité réservée aux femmes, ainsi dans l'*Eneas* ou encore chez Chrétien : « Dames et puceles servez »<sup>6</sup> se voit recommander le jeune Perceval. C'est donc à la fois un arrière-plan de religiosité et une métaphore féodale qui vont passer dans la lyrique. On notera que le verbe *servir* y est beaucoup plus fréquent que son substantif *service*, du moins dans le corpus ici étudié.

Ni *servir* ni *service* ne sont des mots-rimes. Cependant certains trouvères réservent volontiers cette place d'importance à *service* :

Gens vilaine que je tant redoutoie  
M'ont si grevé et si arriere mise  
Qu'ains ne vos pou merir vostre servise<sup>7</sup>.

Comme dans ces vers de la duchesse de Lorraine, le motif n'est jamais explicité par une quelconque actualisation, à défaut de définition. Le domaine du *service* relève de l'implicite. La place à la rime laisse aux autres rimes qui entrent en résonance avec *service* le pouvoir de développer les harmoniques pour donner au mot sa tonalité propre là où le poète a choisi de l'insérer. Ces rimes sont d'ailleurs assez peu nombreuses. Parfois la rime en -ISE vient conclure la strophe en abab abcc, les deux rimes finales acquérant de la sorte une force conclusive :

[Amour] Qui m'ocit en son servise  
Qui touz sui en sa devise.<sup>8</sup>

<sup>3</sup> Pour le corpus étudié, on nous excusera de renvoyer à M-G. Grossel, *Le milieu littéraire en Champagne sous les Thibaudiens*, Orléans, Paradigme, 1994. Cf aussi *Chansons des trouvères, chanter m'estuet, édition critique de 217 textes lyriques d'après les manuscrits*, mélodies, traduction, présentation et notes de S. N. Rosenberg et H. Tischler, Paris, Lettres Gothiques, 1995.

<sup>4</sup> Voir les articles du Tobler-Lommatzsch 564-569, du Godefroy X 679 b, du FEW XI 536a.

<sup>5</sup> A. Brasseur et R. Berger, *Les séquences de sainte Eulalie avec les autres poèmes du manuscrit 150 de Valenciennes*, « Rithmus Teutonicus », « Dominus cæli rex », « Uis fide », Genève, Droz, 2004. (v. 4)

<sup>6</sup> *Les Romans de Chrétien de Troyes*, V, *Le conte du Graal (Perceval)*, publié par F. Lecoy,, Paris, Champion, 1975, v. 539.

<sup>7</sup> Duchesse de Lorraine, RS 1640, v. 10-12, texte dans le ms. C (BM Berne 389), édition diplomatique de J. Brakelman, *Die altfranzösische Liederhandschrift Nr 389 der Stadt bibliothek zur Bern, Archiv Herrig*, XLIII 1868, p. 293.

On glisse ainsi de *conquise/requise* à *mise /sanz faintise, emprise / jusqu'al juïse* pour aboutir à :

Pour ce sui en son servise  
Ja m'en a joie pramise.<sup>9</sup>

– ici, la force d'un serment qui engage la vie bien plus qu'une certitude d'accéder à cette *joie*.

Parfois les mêmes rimes amènent une assertion plus tragique encore, renforcée par l'écho d'une rime assourdie, qui se réserve la conclusion : (ligne) *mise/ devise/justise*...

Qui que le tieigne a folour  
Je ferai son servise.  
Ha ! jel me quis  
Ce dont muir pensis.<sup>10</sup>

Il suffit alors d'introduire dans la ligne des mots-rimes attendus tel ou tel autre pour que la tonalité subtilement se subvertisse, ainsi chez Gautier de Dargies, fin connaisseur de l'art de *Gasçoz* son *compainz* ; la ligne *bien aprise/sanz faintise/justise* amène avec *franchise* un accord en majeur, cri d'espoir et de conviction :

En li a tant de franchise  
Que, se la serf, mon servise  
Raverai<sup>11</sup>

tandis qu'ailleurs la ligne *franchise/remise/entreprise* nourrit le *reprovier* qui se veut discret conseil :

Je m'en plaig pour mon servise  
Qui m'en est tant demourez<sup>12</sup>.

Chez Pierre de Moslins, élève appliqué et amoureux modèle, le « service d'Amors » suit sagement la ligne *guise/a devise/prise* pour l'expression solennelle

<sup>8</sup> H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé, trouvère champenois, édition des chansons et étude historique*, Helsingfors, 1951 (*Mémoires de la Soc. Néoph. De Helsingfors*, XVI), XIX, RS 187, v. 7-8.

<sup>9</sup> Ibidem, v. 39-40.

<sup>10</sup> Gace Brulé, III, RS 772, v. 31-34.

<sup>11</sup> Gautier de Dargies, *Poesie*, edizione critica a cura di A. M. Raugei, La Nuova Italia editrice, Firenze, 1981. XXIV RS 1753, v. 14-16.

<sup>12</sup> Ibidem, XIV, RS 1626, v. 7-8.

de son sentiment<sup>13</sup>, tandis que chez Thibaut de Champagne, au gré d'un futur qui distille ses fallacieuses promesses, le *service* quitte le champ du pathétique pour une *conquête* qui n'est rien d'autre que le *plaisir* du chant :

Je sai de voir que j'avrai conquise  
Douce dame ce que mes cuers plus prise.[...]  
Et je me fi tant en sa grant biauté,  
Qui des autres se desoivre et devise,  
Que il me plect a estre en son servise.<sup>14</sup>

Le « service d'amour » ainsi placé à la rime pourrait se définir comme le pivot d'une proclamation de la foi, il en constitue le *plege*, confirmation de l'amour qui appelle la réponse de la dame, sa *guise*, durement déniée ou miroitant à l'horizon des attentes indéfiniment reculées.

Dans le corps du vers, « *service* » fonctionne en liaison avec d'autres motifs. Il est souvent enchassé dans des formules sententieuses, liées à un discours d'allure didactique :

Ja nus services ne sera peris  
A fin amant qui en douz lieux l'emploie.<sup>15</sup>  
Boens servises ne puet perir.<sup>16</sup>

Il n'est pas davantage prétexte à une définition, que l'arrière-plan féodal soit prégnant :

On ne doit pas seigneur servise vendre  
Ne vers Amors mesdire ne mesprendre.<sup>17</sup>

ou que ce soit le domaine religieux :

Et la fins est venue voirement  
Que cruautez vaint merci et prier  
Ne servises n'i puet avoir mestier.<sup>18</sup>

---

<sup>13</sup> H.Petersen Dyygve, « Personnages historiques figurant dans la poésie lyrique des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, Messire Pierre de Moslins », *Neuphilologische Mitteilungen*, XLIII, 1942, p. 62-100, I, RS 14, strophe 2.

<sup>14</sup> *Les chansons de Thibaut de Champagne, roi de Navarre*, édition critique publiée par A. Wallensköld, Paris, SATF, 1925. XXXVI, RS 2126, v. 23-24 et 30-32.

<sup>15</sup> Gautier de Dargies, XXII, RS 1575, v. 19-20

<sup>16</sup> *Les chansons de Colin Muset, textes et mélodies* éditées par Ch. Callahan et S.N. Rosenberg, V, RS 48, envoi.

<sup>17</sup> Thibaut de Champagne, IX, RS 711 v. 11-12.

<sup>18</sup> Thibaut de Champagne, XXI, RS 1479, v. 33-35.

Mais, sans doute parce qu'il est lié à la notion du *guerredon* par l'entremise de l'expression « *merir le/mon service* », on peut noter que *service* se trouve souvent employé en des contextes de tonalité joyeuse, frémissants d'espoir :

Ne cuidiez pas, dame, ce soit folors,  
Se je vos aim et serf et lo et pri,  
Tant ai servi, vostre sera l'onors.  
Quant vos m'avroiz mon service meri.<sup>19</sup>

Nous retrouverons cette thématique déclinée à l'infini par les *anominations* de Gautier de Coinci, *servir*, parfait écho rimique à *desservir*, est glorification de la réciprocité des amours mariales. Il semble que le moine-trouvère ait été sensible à cette aura d'espérance où trouvait à se développer le motif du *service* enclos dans le vers, même chez Gace :

Bonement m'a asseuré  
Cele u mes services est saus [...]  
Je m'os bien vanter en chantant  
Qu'ainc nus si loiaus n'ama,  
Ne son service n'emploia  
En si sage n'en si vaillant.<sup>20</sup>

Le mot *service* est en connexion étroite avec les règles codifiées d'un art du chant, d'un art d'aimer, cela explique peut-être qu'il puisse fonctionner comme une vérité qu'on assène et non comme l'expression déchirante de questions existentielles.

Le verbe *servir* recouvre des réalités plus complexes. Employé absolument, le verbe se rapproche du substantif, on trouve *biau servir* connoté positivement, que le contexte pathétique l'oppose en sa perfection aux cruautés du destin, comme dans ces vers de Gace :

Nus ne porroit contre sa mescheance  
Si biau servir que ja li vausist nient.<sup>21</sup>

ou qu'à rebours il serve à affermir la confiance, ainsi dans la *note* de Colin Muset :

Je ne cuit pas ensi morir  
S'ele m'i voloit retenir  
En bien amer, en biau servir ;  
Et du tout sui a son plesir.<sup>22</sup>

<sup>19</sup> Gace Brulé, \*10, RS 1872= 1884 v. 28-31.

<sup>20</sup> Gace Brulé, \*3, RS 389, v. 5-6 et 41-44.

<sup>21</sup> Gace Brulé, XXXIX, RS 233, v 21-22.

<sup>22</sup> Colin Muset, III, RS 74, v. 14-17.

Le substantif *serf*, que la lyrique emploie peu, sans doute parce qu'il ressortit en d'autres registres au vocabulaire de l'insulte, est remplacé par le participe *servant* que nous trouvons dans une chanson de Guiot de Dijon :

Ades vait merci criant  
Amors, aidiez vo servant !<sup>23</sup>

et chez Gautier de Coinci :

[Notre Dame, toi]]Qui deffens et escremis  
Del diable et de ses tours  
Tes servanz et tes amis<sup>24</sup>.

On n'en appréciera que davantage les formules vigoureuses d'un Pierre de Moslins :

En lonc servage  
Est qui aime [...]   
Mal seignorage  
Fet mal servir.<sup>25</sup>

À l'infinif, *servir* est fréquemment employé comme rime, mais développe une ligne trop diverse pour être significative. Les formules étudiées par G. Lavis<sup>26</sup> ou R. Dragonetti, « *servir en manaie/ en pardon/en esperance...* », sont ici rares. *Servir* entre dans des couples chers à la langue médiévale, ces couples sont propres à certains trouvères, ainsi Gace affectionne « *servir et honorer* » là où Thibaut préfère « *servir et prier* », « *servir et obéir* » et Gautier de Coinci « *servir et amer* », variations intéressantes en soi qui éclairent des choix poétiques.

Le motif du *service* occupe la totalité du champ temporel, passé, présent, futur. Le verbe *servir* se trouve aussi bien dans le cadre d'une pastourelle, d'une satire, d'une chanson de croisade que dans le *Grand Chant*, il rejoint les emplois didactiques de *service* quand il est l'apanage d'un *Il*, ou d'un *Qui*, mais on le trouve aussi avec le *Je* sujet. Il arrive même que le trouvère l'emploie dans un contexte péjoratif, lorsque les exigences du *service* d'amour poussent le *fin ami* à faire bonne figure à des rivaux haïs :

Esperance d'avoir alegement  
Et ce qu'Amors m'a pramis a aidier

<sup>23</sup> *Guiot de Dijon, Canzoni*, edizione critica a cura di M. S. Lannuti, Sismel, edizioni del Galluzzo, 1999, V, RS 317, v. 6-7.

<sup>24</sup> Pour Gautier de Coinci, cf. A. Långfors, « Mélanges de poésie lyrique française », *Romania* LIII, p. 474-538 et *Romania* LVI p. 33-44. IV, RS 1836, v. 26-28.

<sup>25</sup> Ch. III RS 661 =715, v. 32-33 et 41-42.

<sup>26</sup> G. Lavis, *L'expression de l'affectivité dans la poésie lyrique du Moyen Age (XII et XIII<sup>e</sup> siècles)*, *Étude sémantique et stylistique du réseau lexical « joie-dolor »*, Paris, Belles Lettres, 1972.

Me font chanter et rire et envoisier  
 Et honorer et servir tote gent  
 Nis les felons...<sup>27</sup>

Pour une thématique semblable, Thibaut de Champagne remplace *servir* par *obéir* - évident synonyme<sup>28</sup>. Le verbe *servir* se rapproche de son étymologie quand les conditions du *service* le rendent à la fois incompréhensible et insupportable, c'est le motif de l'amour fatal, propre à la poésie de Gace Brulé. Plus souvent, le *service* dessine en filigrane la nécessaire réciproque : passant par la parole, le chant, le *service* ne saurait dérouler ses rites devant une dame ignorante, il en postule la présence, tout comme le fidèle ou l'officiant au service divin qui ne peut supposer vide l'espace où sa voix s'élanche. La réponse- le silence éloquent, mais difficilement déchiffrable de la Dame- peut à son tour se voir marquer de réprobation, le trouvère parle alors de « servir/être servi d'ennui » :

De maint ennui ai puis esté servis ...<sup>29</sup>

C'est le propre des *losengiers*, dont la dame doit se garder, comme l'édicte Colin à sa belle :

Bien se doit Blondette gaitier  
 K'adés vuelent d'anui servir.<sup>30</sup>

Il est vrai que Colin s'autorise le jeu de mots même pour les plus graves règles d'amour lorsque chez lui le maître en l'art de trouver se mue tout soudain en maître... d'hôtel :

Ma bele douce amie [...]  
 Vous serez bien servie  
 De crasse oës rostie ...<sup>31</sup>

Ce dernier exemple paraît particulièrement révélateur de l'aisance avec laquelle les grands trouvères se jouent de la topique, pour eux véritable espace de liberté créatrice. On peut ainsi penser que Robert de Rains, ce jongleur au talent original, n'exprime pas sans une certaine distanciation ironique le but fort précis de son *service*, et cela dans une chanson à l'orthodoxie courtoise impeccable :

Diex, porrai tant servir  
 Que nue la puisse tenir  
 A loisir !<sup>32</sup>

<sup>27</sup> Guiot de Dijon, XIV, RS 647, v. 10-14.

<sup>28</sup> Ch. XVI, RS 1397, v. 10 « Por li m'estuet mainte gent obeïr ».

<sup>29</sup> Gautier de Dargies, XXII, RS 1575, v. 3.

<sup>30</sup> Colin Muset, V, v. 13-14.

<sup>31</sup> Colin Muset, III, v. 37 et 42-43.



Robert n'est-il pas le premier, à avoir composé une sotte-chanson ?

Quintessence du chant, l'œuvre de Gace Brulé ignore le mélange des tons. Le lien qui unit l'amant à l'aimée relevant du destin, le *service* est ainsi justifié par sa fatalité même :

Ainz sui pour li servir nasquis  
Coument que mes destraigne.<sup>33</sup>

*Servir* s'inscrit sous le signe du *toujours*, il relève absolument du mode de l'intensité :

Grant poinne a et grant ire  
En amor maintenir,  
Plus que ne vos puis dire,  
Qui tant la vuet servir.<sup>34</sup>  
Si ne m'en doit repentir  
Que cil qui tant servi a  
Ne doit perdre por soffrir.<sup>35</sup>

Mais comme pour toute ascèse, jamais l'idéal n'est atteint :

A Guiot de Ponceaus mant  
Ke nus ne puet trop servir.<sup>36</sup>

Dans la ligne des rimes qui font écho à *servir* entre *joir* et *morir*, seul le second est de fait assuré, et l'alternative se résout en dilemme, ni *chanter* ni *aimer* ne sauraient connaître de terme, puisque le *service* se veut cheminement vers l'infini de la perfection :

Dame, mout ai petit servi  
A tel don con je vos ai quis  
Maiz mes cuers m'a vers vous plevi  
D'estre li plus loiauz amis...<sup>37</sup>

C'est ainsi que le couple *servir et honorer* dévoile chez Gace la plus haute des conceptions poétiques, le *servant* s'y fait l'orgueilleux ministre d'une sacralisation

<sup>32</sup> W. Mann, «Die Lieder Robert de Rains, genannt La Chievre» in *Zeitschrift für rom. Philol.*, XXIII, 1899, p. 79-116. Ch.VI RS 1485, v. 20-23.

<sup>33</sup> Gace Brulé, I, RS 1579, couplet III « apocryphe », v 23-24.

<sup>34</sup> Ch. XVIII, RS 1757, v. 11-14.

<sup>35</sup> Ch. XX, RS 1977, v. 26-28.

<sup>36</sup> Ch. I, envoi.

<sup>37</sup> Ch. XIII, RS 361, v. 41-44.

de l'art, transformant par la grâce de ses mots l'Aimée en *Plus que rose*, les *compagnons* en initiés, la chambre de la dame en *thamos*, refermé sur sa mystérieuse splendeur :

Compagnon, je sai tel cose  
 Ki chanter me fait sovent :  
 Dame plus belle que rose  
 Ki maintient joie et jovent.  
 Garis est ki servir l'ose  
 Et qui sa merite atent  
 K'ades est sa chambre enclose  
 De tous biens entierement.<sup>38</sup>

Pour Gautier de Dargies, les rituels du service d'amour se chantent sur un autre mode. Ce poète de *descors* excelle dans la rupture— et c'est bien ainsi que ses contemporains ont compris sa personnalité poétique.

Cele serf sanz repentance  
 Qui m' a doné esperance  
 De servir  
 Ha Dex, donez lui vuoillance  
 De merir.<sup>39</sup>

Le *service* sera alors une mise en scène des antithèses, mime de la *balance* qui marque cet amour, entre l'*ire* et l'espoir ; non moins fier de sa valeur que Gace, Gautier fait du service la pierre de touche d'un univers manichéen où l'autre, mauvais poète mauvais amant, ne sert que de repoussoir et d'exutoire à la malédiction et ses *males paroles*.

Hormis Gace, un seul trouvère des cours champenoises a donné au *service* d'amour une place prédominante en son univers poétique, c'est Guiot de Dijon. Guiot est un trouvère de la « stricte observance », il respecte soigneusement la topique, les règles du *service* s'édicteront souvent sous la forme des assertions généralisantes :

Bien est Amors sans pitié  
 Quant ceus met en nonchaloir  
 Qui por li sunt envoisié  
 Er servent sans decevoir<sup>40</sup>

Sa chanson XII<sup>41</sup> tourne ainsi autour du motif du *service*, fondé sur le commandement premier de la dame, *service* qui débuta « en enfance » par le don du

---

<sup>38</sup> Ch. XXIII, RS 1939, strophe I.

<sup>39</sup> Ch. XIII, v. 23-27.

<sup>40</sup> Ch. VI, RS 1088, v. 10-13.

<sup>41</sup> RS 117.

cœur, devint ensuite un *usage*, une *volonté*, un espoir, une valeur enfin, qui englobe, avec tout l'avenir, et *la mort et la vie* en un précieux hysteron-proteron. Guiot, avec ce scrupuleux respect des motifs convenus, réussit à faire entendre sa tonalité propre, car la valeur de la dame jointe à la sienne finit par le laisser tout rempli de l'espoir du *merir* accordé à son *mérite*, et c'est bien suffisant pour continuer de chanter ! Dans les chansons de Guiot, *servir* s'inscrit sous le signe du comment, fonctionne avec les adverbes, *bien* ou *plus* ou *lonc tans*. Ici la liturgie a des aspects d'étiquette.

Comme Jocelin de Dijon, Thibaut de Champagne n'hésite nullement à parler de *service d'amour* en s'adressant à une bergère :

Qui set donc avoir amie  
Ne servir a son talent  
Fors chevalier et tel genz ?<sup>42</sup>

Voilà qui éclaire d'un autre jour les belles déclarations dont Thibaut se veut le champion dans le Jeu-Parti :

Ne dites pas pour quoi ele vous hee  
Mais servez tant et fêtes-le pour quoi  
Qu'ele sache ce que vostre cuers bee ;  
Que par servir est maintes amors donnee.<sup>43</sup>

Le service d'amour ne se réduirait-il qu'à ce cérémonial obligé du séducteur ? Il est cela aussi pour Thibaut, bien trop fin pour se faire la dupe et de la bergère aux trop vives récriminations et de soi-même, s'enchantant comme rossignol à son propre poème... Mais c'est avec une certaine indulgence que le poète s'écoute séduire, se peint courtisan docile de la trop folâtre déesse, retombe comme en quasi citation sur les mots de son maître Gace Brulé qui, pour avoir été parfait, n'en fut pas davantage *eüreus* :

Et se Amors estoit bien apensee,  
Ele donroit a fin ami loial  
Joie et secors pour sosfrir trop grant mal ;  
Ensi seroit servie et honoree.<sup>44</sup>

On retrouve ici cette légère distanciation souriante qui est la personnalité poétique de Thibaut. S'y glisse aussi une subtile forme de désenchantement non point à l'égard de *l'art du trouver*, magnifiquement célébré durant toute une vie de roi poète, mais à l'égard du monde, des autres, et aussi peut-être de soi, quant la joie ne naît que d'éprouver et de célébrer l'amour, jamais de l'obtenir en partage :

---

<sup>42</sup> Pastourelle LII, RS 529, v. 22-24.

<sup>43</sup> Ch. XLIV, RS 1666, v. 11-14.

<sup>44</sup> Ch. XXX, RS 2026, v. 42-45.

Mes se nus puet a bone amor venir  
 Par bien amer et loiaement servir  
 Ge sai de voir qu'encor en avrai joie.<sup>45</sup>

Le *service* se fait ainsi liturgie de l'impossible, car qui peut se dire sûr de sa chance, maître de son cœur, juste enfin devant Dieu ? De ses amours, l'on n'est jamais seigneur, sauf quand l'on n'aime plus :

Or la m'estuet servir  
 – Ne m'en puis plus tenir-  
 Et du tout obeïr  
 Plus qu'a rien qui soit née...<sup>46</sup>

Plutôt que fatalité, c'est une sourde inquiétude que recèle le motif, la tristesse de se savoir fragile dans un monde incertain :

Dame, se je servisse Dieu autant  
 Et priasse de verai cuer entier  
 Con je faz vous, je sai certainement  
 Qu'en paradis n'eüst autel loier ;  
 Mes je ne puis ne servir ne prier  
 Nului fors vos...<sup>47</sup>

Le roi-poète ne se donne pas le ridicule de se peindre en pauvre, ébloui par le *parage* de la dame, son emploi du motif relève du religieux, le *service d'amour* se mire et se confronte au service de Dieu, comme les deux faces d'un même devoir, d'une même fascination, d'une impossible réalisation :

Bien doit mes cuers estre liez et dolanz :  
 Dolanz de ce que je part de ma dame,  
 Et liez de ce que je sui desiranz  
 De servir Dieu qui est mes cors et m'ame.<sup>48</sup>

À sa façon qui n'était pas celle de Gautier de Dargies, Thibaut peint un service *en balance*, un art où l'orthodoxie parfaite n'assure pas la valeur, où la vérité de la parole n'est aucunement certitude de compréhension et de communication.

D'une cour à l'autre s'échangeaient les chansons puis d'autres trouvères aux écoutes entraient à leur tour dans le cercle magique. Lorsque Gautier de Coinci reprend le motif du *service*, la place extraordinaire qu'il lui concède dans ses vers montre l'importance qu'il lui voyait.

---

<sup>45</sup> Ch. XVI, RS 1397, v. 12-14.

<sup>46</sup> Ch. XV, RS 1268, v. 27-30.

<sup>47</sup> Ch. XXI, RS 1479, v. 21-26.

<sup>48</sup> Ch. LIV, RS 757, v. 33-36.

Douce dame qui bien te sert  
 L'amor ten douz fil en desert.  
 Bien est droiz c'on te serve.  
 Tuit cil qui bien te serviront  
 Joie sanz fin deserviront.  
 Diex doint je la deserve !<sup>49</sup>

Le *service* de Notre-Dame, contrairement à celui du *Fin Amant*, est assuré d'obtenir la joie. Il n'a rien d'incertain, rien d'irréalisable, le salut est à portée d'âme, à portée d'amour, il y suffit d'aimer et de chanter Marie. Pas de *balance*, pas d'antithèse. Marie est aussi ferme qu'un pont jeté entre terre et ciel, aussi transparente que la fenêtre qu'elle ouvre sur l'au-delà ! Nulle demande de perfection. Le plus parfait est le simple *Ave*, mais rien n'empêche le trouvère de valeur de polir et ciseler ses vers *chargés de feuilles et de fruits*. Enfin nulle tristesse, car pour Gautier, chanter Marie et l'aimer, c'est la *servir*, et ce service est pures délices, véritable *déduit* :

A seür port touz çax mainne et conduit  
 Qui de bon cuer entrent en sen conduit  
 En li servir sont tuit li grant deduit  
 Car c'est et fu la tres savoureuse ente  
 Qui touz nous paist de sen savoureux fruit.<sup>50</sup>

Comme la dame de Thibaut, plus lumineuse que le clair soleil au zénith d'un ciel estival, Marie est pure clarté ; mais pour Gautier, le service de Marie possède l'avenir tout entier et sa liturgie est une liturgie de l'éblouissement.

Dans l'échange des chansons, le travail intertextuel qui caractérise l'art lyrique permet une réflexion sur les motifs essentiels chantés par les trouvères. Le mot *service* prend ainsi pour un temps un goût, une tonalité particulière et reconnaissable. Le motif du *service d'amour* renvoie non seulement à une topique générale et connue de tous, mais s'intègre dans le système que construit chaque poète de valeur auxquels ses confrères vont emprunter, avant d'y apporter les infinis miroitements de la variation . Tant il est vrai qu'une topique ne peut faire éprouver l'enchantement que si elle est une force vive.

Marie-Geneviève Grossel  
 Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

---

<sup>49</sup> Ch.I, RS 851, strophe IX.

<sup>50</sup> Ch. II, RS 603=748, v. 14-18.